



INTERNATIONAL
CAMPAIGN
FOR TIBET

Briser le silence sur la crise du Tibet :

Cinq points d'action pour la Présidence française de l'UE

Décembre 2021

Recommandations principales

La situation des droits de l'homme au Tibet aujourd'hui est alarmante, la Chine ayant au cours des dernières années renforcé ses mesures répressives dans la région.

Le Tibet a été transformée en un État policier de fait, dont les mesures de contrôle et de surveillance généralisées sont désormais reproduites au Xinjiang. Alors que Pékin a considérablement restreint l'accès au Tibet, la situation sur place est devenue une crise silencieuse ; mais elle reste extrêmement préoccupante, et c'est aujourd'hui la survie pure et simple de la culture tibétaine, de sa langue et de sa religion qui est menacée. La communauté internationale se doit réagir à cette crise ; pour l'Union européenne, c'est à la fois une obligation et une opportunité.

Conformément aux dernières conclusions du Conseil européen sur la Chine, qui prévoient que l'UE continuera « d'engager la Chine à satisfaire à ses obligations internationales » et à exhorter la Chine à protéger les droits des personnes appartenant à des 'minorités', notamment au Tibet et au Xinjiang, International Campaign for Tibet appelle la Présidence française de l'UE à :

- **Droits civils et politiques :**

Exhorter le gouvernement chinois à mettre un terme à la surveillance, la torture et aux disparitions forcées et détentions arbitraires des Tibétains n'ayant fait qu'exercer leurs droits fondamentaux, et à réviser ou abroger les législations permettant les violations de leurs droits ; Demander à ce que des enquêtes indépendantes soient menées sur les cas signalés de torture et de mauvais traitements ; exprimer les inquiétudes de l'UE concernant la situation des droits de l'homme au Tibet - y compris des cas individuels – lors de déclarations publiques (par exemple à l'issue du sommet UE-Chine).

- **Succession du Dalaï-lama :**

Adopter une position publique de l'Union européenne et de ses États membres reconnaissant que les décisions relatives à la nomination de chefs religieux bouddhistes tibétains, y compris un futur Dalaï-lama, sont des questions exclusivement spirituelles qui devraient être prises par la communauté bouddhiste tibétaine et l'actuel 14^{ème} Dalaï-lama sans interférence de la part du gouvernement chinois n'y d'aucun autre gouvernement, et exhorter la Chine à s'abstenir d'intervenir dans ces affaires.

- **Environnement et développement durable :**

Soulever les questions d'environnement sur le plateau tibétain et les droits économiques et sociaux culturels des Tibétains (en ligne avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies), à la fois lors des réunions de haut niveau tel que le sommet UE-Chine et dans le cadre des dialogues et mécanismes de coopération entre l'UE et la Chine y compris le dialogue sur la politique environnementale, le partenariat UE-Chine sur le changement climatique et le dialogue UE-Chine sur la politique de gestion de l'eau.

- **Accès libre et réciproque :**

Demander au ministère chinois des Affaires étrangères d'autoriser une visite sans entrave au Tibet d'une délégation de l'UE conduite par le chef de la délégation de l'UE et l'ambassadeur de France en Chine pendant la présidence française; appeler à un accès sans entrave au Tibet de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et des procédures spéciales des Nations Unies.

- **Dialogue Sino-Tibétain :**

Exhorter à la reprise du dialogue Sino-Tibétain et jouer un rôle de facilitateur dans ce processus afin de trouver une solution durable et mutuelle à la crise au Tibet.

Briser le silence sur la crise du Tibet : Cinq points d'action pour la Présidence française de l'UE

La Présidence française du Conseil de l'Union européenne, qui débutera le 1^{er} janvier 2022, intervient à un moment de tensions importantes entre la Chine et l'Union européenne. Tout en comprenant le souhait de « ré-engagement » ou de « reprise de contact » de l'UE avec les autorités chinoises pour sortir de cette période de frictions, il est néanmoins impératif que l'UE continue de rester ferme sur le respect des droits humains et insiste auprès des autorités chinoises pour que cessent les violations graves des droits de l'homme, y compris contre le peuple Tibétain, dont la survie est aujourd'hui menacée.

Une crise silencieuse et la survie d'un peuple menacée

Depuis les troubles de 2008 au Tibet et la répression brutale qui a suivi, les autorités chinoises ont adopté une approche plus sévère – mais également plus subtile – en matière de répression de la contestation. La surveillance et le contrôle de la vie quotidienne sont devenus omniprésents, tandis que l'État utilise des moyens de contrôle électroniques et numériques en plus des moyens de contrôle traditionnels.

La région a été transformée en un État policier, dont les mesures de contrôle et de surveillance généralisées sont maintenant reproduites au Xinjiang. Le droit des Tibétains à participer à des activités religieuses, à se déplacer et à accéder à l'information continue d'être gravement limitée, tout comme leur droit de jouir d'un environnement sain et d'étudier dans leur langue maternelle. Et un nombre important d'activistes, d'écrivains et de défenseurs des droits humains ont été arbitrairement détenus, torturés ou ont disparu simplement pour avoir exprimé leurs préoccupations concernant les politiques ethniques ou religieuses chinoises. Face à ces violations continues de leurs droits et libertés fondamentales, plus de 150 Tibétains se sont auto-immolés depuis 2009, ce qui représente la plus importante vague d'immolations à caractère politique que la planète ait connue.

Alors que Pékin a considérablement restreint l'accès au Tibet, et que l'attention internationale s'est portée sur la situation des Ouïghours et à Hong Kong, une détérioration dramatique de la situation sur le plateau tibétain est à craindre. C'est aujourd'hui la survie pure et simple de la culture tibétaine, de sa langue et de sa religion – et du peuple tibétain lui-même - qui est menacée.

Une obligation pour l'Europe et une opportunité pour la France

Selon le Traité de Lisbonne, l'action de l'UE dans le monde doit être guidée par les valeurs qui ont inspiré sa création, y compris le respect des droits de l'homme et la démocratie. Le Cadre stratégique en matière de droits de l'Homme et de démocratie adopté en 2012 engage également l'UE à placer les droits de l'homme « au cœur de ses relations avec l'ensemble des pays tiers, y compris ses partenaires stratégiques ». Sur la question du Tibet plus spécifiquement, les conclusions du Conseil européen de juillet 2016 prévoient que l'UE continuera « d'engager la Chine à satisfaire à ses obligations internationales » et à exhorter la

Chine à « protéger les droits des personnes appartenant à des minorités, notamment au Tibet et dans le Xinjiang ». ¹

En dépit de tout ceci, la réponse de l'UE à la situation des droits humains au Tibet a été largement insuffisante, l'UE se limitant à soulever ses préoccupations lors d'un dialogue annuel sur les droits de l'homme qui n'a jusqu'à maintenant pas conduit à une amélioration concrète de la situation sur place ; dans certains cas, elle a même cédé à la pression et tactique de Pékin de « diviser pour mieux régner » afin de faire taire les critiques de ses violations des droits de l'homme. L'UE s'est également montré incapable de se poser comme un avocat des droits de l'homme crédible face à Pékin, en particulier sur la question du Tibet. Elle n'a pas réagi fermement à la répression brutale des manifestations de 2008 au Tibet, ni par la suite au manque de sincérité du gouvernement chinois dans le dialogue Sino-Tibétain. Ces opportunités manquées ont contribué à laisser le champ libre au mépris de Pékin pour le droit international et à la poursuite de ses exactions au Xinjiang et à Hong Kong.

Il est donc essentiel que l'Union européenne adopte une politique plus affirmée, unifiée et ambitieuse vis-à-vis de la Chine et en particulier des droits humains en Chine et au Tibet. L'UE doit investir le capital politique nécessaire pour contrer le « modèle alternatif de gouvernance » proposé par la Chine, en défendant fermement ses valeurs et les droits de l'homme. Cela serait en adéquation avec le plan d'action en faveur des droits de l'homme et de la démocratie pour la période 2020-2024, qui propose de « renforcer le rôle de chef de file joué par l'UE dans la promotion et dans la protection des droits de l'homme et de la démocratie dans le monde, » et avec le rapport du Parlement européen sur une nouvelle stratégie UE-Chine qui invite l'UE à « élaborer une stratégie UE-Chine plus affirmée, complète et cohérente (...) en plaçant la défense de nos valeurs au cœur de cette stratégie. »

La Présidence française de l'UE fournit une occasion importante d'y contribuer. La France bénéficie en effet d'une relation privilégiée avec la Chine, étant le premier grand pays occidental à avoir officiellement reconnu la République populaire de Chine et à avoir initié des partenariats et dialogue stratégique avec elle. Malgré cela, fidèle à son attachement aux valeurs de respect des droits humains et de la dignité, de liberté et d'égalité, elle n'a jamais hésité à interpellier la Chine sur ses atteintes aux droits humains, y compris au Tibet. Forte de sa longue tradition de dialogue, nous sommes convaincus que la France peut jouer un rôle significatif pour promouvoir une position forte et unifiée de l'UE sur la question des droits de l'homme au Tibet lors des six mois de sa Présidence.

Droits civils et politiques

Recommandations:

- Exhorter la Chine à libérer tous les Tibétains détenus ou ayant fait l'objet d'une disparition forcée uniquement pour avoir exprimé leurs opinions, leurs croyances religieuses ou avoir milité de façon pacifique; soulever les cas de défenseurs des droits de l'homme Tibétains au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, notamment les cas d'Anyang Sengdra², du Panchen Lama, de Drugdra et huit autres moines condamnés

¹ Stratégie de l'UE à l'égard de la Chine - Conclusions du Conseil, 18 juillet 2016, <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-11252-2016-INIT/fr/pdf>.

² OHCHR, 19 mai 2020, 'UN experts urge China to drop charges against jailed Tibetan minority human rights defender'.

pour avoir organisé des célébrations de l'anniversaire du Dalai-lama³ ainsi que ceux de Rinchen Tsultrim et Sherab Gyatso,⁴ et les inclure dans les déclarations publiques de l'UE avant ou après toute rencontre avec des membres du gouvernement chinois.

- Exhorter la Chine à dévoiler le sort des individus ayant été détenus pour avoir manifesté pacifiquement contre les politiques du gouvernement chinois au Tibet – y compris en ligne. Ils devraient bénéficier d'un accès à un avocat de leur choix ainsi qu'à leurs familles, et si besoin, à un traitement médical adéquat; Demander à ce que soient menées des enquêtes indépendantes sur les allégations de torture et de mauvais traitements en détention et les morts qui s'en sont suivis, notamment dans les cas des moines Choekyi⁵ et Tenzin Nyima.⁶
- Exhorter la Chine à abroger ou modifier les lois et réglementations qui portent atteinte aux libertés d'opinion et d'expression et de réunion pacifique et d'association, telles que la loi sur le contre-terrorisme,⁷ la loi sur la sécurité nationale, les directives visant à établir des « zones modèles pour l'unité nationale et le progrès »⁸ et les « Mesures visant à récolter et récompenser les informations dans le cadre de la campagne pour éliminer la pornographie et les contenus illicites dans la Région autonome du Tibet ».⁹ Demander également à la Chine de réviser et abroger les provisions de son code pénal relatives à la sécurité nationale, et l'appeler à cesser toute persécution de militants Tibétains au nom de campagnes « anti-crime ».¹⁰
- Promouvoir des sanctions européennes (notamment dans le cadre du Régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme) contre les officiels chinois responsables de graves violations des droits de l'homme au Tibet ; s'assurer que les sanctions européennes à l'encontre de Wang Junzheng, nouveau Secrétaire du Parti dans la Région autonome du Tibet, soient maintenues.¹¹

³ OHCHR, 10 mai 2019, AL CHN 5/2019 ; 'UN Special Rapporteurs ask China for information about nine Tibetans imprisoned for celebrating Dalai Lama's 80th birthday', International Campaign for Tibet, 18 juillet 2019, <https://savetibet.org/un-special-rapporteurs-ask-china-for-information-about-nine-tibetans-imprisoned-for-celebrating-dalai-lamas-80th-birthday/>.

⁴ OHCHR, 16 juillet 2021, AL CHN 7/2021; 'UN experts raise cases of detained and "disappeared" Tibetans', International Campaign for Tibet, 14 septembre 2021, <https://savetibet.org/un-experts-raise-cases-of-detained-and-disappeared-tibetans/>.

⁵ Résolution du Parlement européen du 18 janvier 2018 sur les cas des militants pour les droits de l'homme Wu Gan, Xie Yang, Lee Ming-che et Tashi Wangchuk, ainsi que du moine tibétain Choekyi (2018/2514(RSP)) ; 'Tibetan monk Choekyi dies after years of prison, torture', International Campaign for Tibet, 8 mai 2020, <https://savetibet.org/tibetan-monk-choekyi-dies-after-years-of-prison-torture/>.

⁶ 'Tibetan monk dies after beating in custody: pattern of torture and mistreatment in Tibet must end', International Campaign for Tibet, 22 janvier 2021, <https://savetibet.org/tibetan-monk-dies-after-beating-in-custody-pattern-of-torture-and-mistreatment-in-tibet-must-end/>.

⁷ OHCHR, 1 novembre 2019, OL CHN 18/2019 ; 'La nouvelle loi chinoise sur le contre-terrorisme : Répercussions et dangers pour les Tibétains et les Ouïghours', rapport conjoint de la FIDH et International Campaign for Tibet, 15 novembre 2016, <https://www.savetibet.eu/wp-content/uploads/2016.11.15-ICT-La-nouvelle-loi-chinoise-sur-le-contre-terrorisme-Re%CC%81percussions-et-dangers-pour-les-Tibe%CC%81tains-et-les-Oui%CC%88ghours.pdf>.

⁸ 'New 'ethnic unity' regulations violate Tibetans' human rights: ICT briefing', International Campaign for Tibet, 12 février 2020, <https://savetibet.org/new-regulations-on-ethnic-unity-officially-depart-from-preferential-ethnic-policies-threaten-tibetan-culture-and-violate-international-human-rights-norms/>.

⁹ 'Anti-porn measures criminalize discussion of Tibetan autonomy', International Campaign for Tibet, 6 avril 2020, <https://savetibet.org/anti-porn-measures-criminalize-discussion-of-tibetan-autonomy/>.

¹⁰ 'China: Tibet Anti-Crime Campaign Silences Dissent', Human Rights Watch, 14 mai 2020, <https://www.hrw.org/news/2020/05/14/china-tibet-anti-crime-campaign-silences-dissent>.

¹¹ 'New Tibet Autonomous Region secretary must remain sanctioned', International Campaign for Tibet, 20 octobre 2021, <https://savetibet.org/new-tibet-autonomous-region-secretary-must-remain-sanctioned/>.

La succession du Dalaï-lama

Conformément aux principes internationaux des droits de l'homme relatifs à la liberté religieuse et aux Lignes directrices de l'UE relatives à la promotion et à la protection de la liberté de religion ou de conviction – qui reconnaissent que le droit des communautés religieuses d'accomplir les actes indispensables aux groupes religieux pour mener leurs activités essentielles comprennent le droit à la «non-ingérence dans les affaires intérieures» et «la liberté de choisir et de former des responsables religieux»¹² – la présidence française de l'UE devrait :

Recommandations:

- Adopter une position publique de l'Union européenne et de ses États membres¹³ reconnaissant que les décisions relatives à la nomination de chefs religieux bouddhistes tibétains, y compris un futur Dalaï-lama, sont des questions exclusivement spirituelles qui devraient être prises par la communauté bouddhiste tibétaine et l'actuel 14^{ème} Dalaï-lama sans interférence de la part du gouvernement chinois n'y d'aucun autre gouvernement, et exhorter la Chine à s'abstenir d'intervenir dans ces affaires.
- Exprimer son inquiétude concernant les déclarations de responsables chinois qui revendiquent la seule autorité sur la nomination de lamas bouddhistes tibétains pour le gouvernement chinois, ainsi que la législation visant à légitimer les ingérences du gouvernement dans la religion, comme l'Ordonnance n°5 du Bureau des affaires religieuses de l'État, les révisions aux Régulations sur les affaires religieuses et les Mesures pour l'administration du clergé (Ordonnance n°15).
- Exhorter les autorités chinoises à libérer immédiatement et sans condition le 11^{ème} Panchen Lama du Tibet Gedhun Choekyi Nyima, et à accepter les recommandations de plusieurs mécanismes des droits de l'homme (y compris le Comité des Nations Unies contre la torture, le Comité des Nations Unies sur les droits de l'enfant, ainsi que le Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction) de permettre à un expert indépendant de lui rendre visite ;

Environnement et développement durable

Dans le contexte de la coopération entre l'UE et la Chine sur les questions d'environnement, et conformément au Pacte Vert pour l'Europe, qui engage l'UE à agir comme leader mondial

¹² Orientations de l'UE relatives à la promotion et à la protection de la liberté de religion ou de conviction, Conseil de l'Union européenne, 24 juin 2013, <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-11491-2013-INIT/fr/pdf>.

¹³ Voir les remarques sur la succession du Dalaï-lama par les gouvernements des Pays-Bas (<https://www.parlementairemonitor.nl/9353000/1/j9vvij5epmj1ey0/vl3rj06x72zt>), de la Belgique (<https://www.lachambre.be/doc/CCRI/pdf/55/ic091.pdf>) et de l'Allemagne (<http://dip21.bundestag.de/dip21/btd/19/174/1917407.pdf>), qui ont tous affirmé de manière officielle qu'il appartient à la communauté religieuse tibétaine de sélectionner le futur Dalaï-lama, rejetant ainsi les efforts du gouvernement chinois de contrôler la succession du chef religieux des Tibétains. Dans une réponse à une question parlementaire en juillet 2020, le Haut Représentant Josep Borrell a aussi déclaré que « la sélection des chefs religieux devrait se faire sans interférence de la part du gouvernement et dans le respect des normes religieuses ». ([https://www.europarl.europa.eu/RegData/questions/reponses_qe/2020/002786/P9_RE\(2020\)002786_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/questions/reponses_qe/2020/002786/P9_RE(2020)002786_EN.pdf))

en matière de protection de l'environnement et à mettre en place une « 'diplomatie du pacte vert' renforcée, visant en priorité à convaincre les autres parties de participer aux efforts déployés pour promouvoir un développement plus durable et à les soutenir dans cette tâche, »¹⁴ la Présidence française de l'UE devrait :

Recommandations:

- Exhorter les autorités chinoises à répondre aux problèmes environnementaux selon une approche axée sur les droits de l'homme, et – comme l'y a également invité le Parlement européen - à « appliquer des politiques en matière de développement et d'environnement qui respectent les droits économiques, sociaux et culturels des Tibétains et incluent les populations locales, conformément aux objectifs de développement durable des Nations unies ».¹⁵
- Promouvoir l'ouverture du plateau tibétain à la recherche scientifique et à la collaboration internationale, et faciliter la création d'un conseil environnemental régional pour discuter de solutions aux problèmes environnementaux touchant les montagnes de l'Hindu Kush et du plateau tibétain. Des études transfrontalières plus approfondies, régulières et transparentes permettront d'améliorer notre compréhension de l'état de l'écosystème et de la gravité des défis environnementaux dans la région.
- Demander la libération immédiate des défenseurs de l'environnement au Tibet tels que Karma Samdrup.¹⁶
- Soulever la question de la dégradation de l'environnement sur le plateau tibétain avec le gouvernement chinois, à la fois lors de rencontres de haut niveau telles que le sommet UE-Chine et dans le cadre des dialogues et mécanismes de coopération sur l'environnement entre l'UE et la Chine – y compris le dialogue UE-Chine sur la politique environnementale, le partenariat UE-Chine sur le changement climatique et le dialogue UE-Chine sur la politique de gestion de l'eau.
- En vue de la deuxième partie de la quinzième réunion de la Conférence des Parties (COP 15) à la Convention sur la diversité biologique qui se tiendra à Kunming, en Chine, en avril 2022, reconnaître l'importance du plateau tibétain pour la biodiversité et l'inclure dans sa contribution à la conférence. Cela serait en adéquation avec la résolution du Parlement européen du 16 janvier 2020, qui appelle la Commission à « coopérer activement avec les pays tiers (...) pour promouvoir des mesures et des structures de gouvernance pour la protection, la préservation et la restauration de la biodiversité, et pour fixer des objectifs appropriés. »¹⁷

¹⁴ https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/european-green-deal-communication_fr.pdf.

¹⁵ Voir la résolution du Parlement européen du 12 septembre 2018 sur l'état des relations UE-Chine (2017/2274(INI)).

¹⁶ 'Tibetan Environmentalist Receives 15-Year Sentence', New York Times, 24 juin 2010, <https://www.nytimes.com/2010/06/25/world/asia/25tibet.html>.

¹⁷ Résolution du Parlement européen du 16 janvier 2020 sur la 15^{ème} réunion de la conférence des parties (COP15) à la convention sur la diversité biologique (2019/2824(RSP)).

Accès libre et réciproque

Recommandations:

- Exiger un accès immédiat, sans entraves et indépendant aux régions tibétaines pour les diplomates et journalistes européens ainsi que pour les experts internationaux des droits de l'homme, y compris la Haute-Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme et les procédures spéciales des Nations Unies pertinentes.
- Demander au ministère chinois des Affaires étrangères d'autoriser une visite sans entrave au Tibet d'une délégation de l'UE conduite par le chef de la délégation de l'UE et l'ambassadeur de France en Chine pendant la présidence française;
- Répéter les appels de la précédente Haute représentante¹⁸ et du Parlement européen¹⁹ à la Chine d'autoriser un accès réciproque au Tibet pour les citoyens européens; cela pourrait passer par l'élaboration d'un document d'orientation exposant des options au niveau de l'UE pour étendre la notion de réciprocité dans les relations UE-Chine afin d'inclure la liberté de circulation des citoyens européens au Tibet, ou en veillant à ce que la question de l'accès au Tibet soit prise en compte lors de l'examen du nouvel accord de facilitation des visas UE-Chine. Une telle approche ferait écho aux remarques de l'actuel Haut représentant Josep Borrell, qui a déclaré que la relation UE-Chine devrait être axée sur la confiance, la transparence et la réciprocité.²⁰

Soutien en faveur du dialogue Sino-Tibétain

Entre 2002 et 2010, neuf cycles de discussions ont eu lieu entre les émissaires du 14^{ème} Dalai-lama et ceux du gouvernement chinois. En 2008, les émissaires Tibétains ont présenté un « Mémoire sur l'Autonomie Effective pour le Peuple tibétain », qui esquisse un futur Tibet qui jouirait d'une autonomie réelle à l'intérieur de la République populaire de Chine et dans lequel les droits fondamentaux des Tibétains seraient garantis. Le gouvernement chinois a rejeté cette proposition, et le dialogue est à l'arrêt depuis janvier 2010.

Lors de sa visite d'Etat à Washington en 2018, le Président Macron avait proposé d'agir comme médiateur entre le Dalai-lama et la Chine pour résoudre la crise au Tibet. «*Si la France peut être utile pour régler la situation entre le Dalai-lama et son peuple, et la Chine, je ferai de mon mieux*», avait alors affirmé le président français.

Recommandations:

- Exhorter à la reprise du dialogue Sino-Tibétain et jouer un rôle de facilitateur dans ce

¹⁸ Le 18 avril 2019, lors d'un débat au Parlement européen, HR/VP Mogherini avait appelé les autorités chinoises à autoriser l'accès réciproque au Tibet pour les familles ainsi que les diplomates et les journalistes européens.
https://eeas.europa.eu/delegations/china/61227/speech-high-representative-vice-president-federica-mogherini-european-parliament-urgency-debate_zh-hant.

¹⁹ Voir en particulier la résolution du Parlement européen du 12 septembre 2018 sur l'état des relations UE-Chine.

²⁰ 'Trust and reciprocity: the necessary ingredients for EU-China cooperation', HR/VP Josep Borrell, 15 mai 2020, https://eeas.europa.eu/delegations/china/79582/trust-and-reciprocity-necessary-ingredients-eu-china-cooperation_en.

processus afin de trouver une solution durable et mutuelle à la crise au Tibet.

- S'engager aux plus hauts niveaux diplomatiques – par exemple au niveau des chefs d'États et de gouvernements – en faveur d'une reprise de ce dialogue.
- Répéter les déclarations telles que celle du Président du Conseil européen Donald Tusk qui avait appelé à la reprise du dialogue lors d'une conférence de presse conjointe avec le Premier ministre chinois Li Keqiang à l'issue du 17^{ème} sommet UE-Chine en juin 2015.²¹

FIN

À propos d'International Campaign for Tibet

Fondée en 1988, International Campaign for Tibet (ICT) œuvre à la protection des libertés démocratiques et des droits fondamentaux du peuple tibétain. ICT possède des bureaux à Washington D.C., Amsterdam, Bruxelles et Berlin. L'organisation est membre de la FIDH, l'association de l'Institut allemand des droits de l'homme, du Forum des ONG sur la liberté de religion (Genève), du réseau World Heritage Watch, et est récipiendaire de la prestigieuse Médaille de la Résistance néerlandaise, la « Geuzenpenning ».

Pour plus d'information, veuillez contacter:

Vincent Metten – Directeur des Affaires européennes
International Campaign for Tibet (Bureau de Bruxelles)
Email: vincent.metten@savetibet.eu
Téléphone: +32 (0) 2 609 44 10

²¹ Intervention du Président Donald Tusk à l'occasion de la conférence de presse tenue lors du sommet UE-Chine, Conseil européen, 29 juin 2015, <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2015/06/29/tusk-remarks-eu-china-summit/>.